

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 avril 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre avril deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE

Excusé(e)s :

Jean-Philippe VALENTIN

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.*

Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.

Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.

A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Vœu c)
VOEU CONCERNANT LE TRAITEMENT DES DECHETS

Le Tribunal Administratif a traité du recours déposé par VERNEA contre l'arrêté de Monsieur le Préfet ne donnant pas l'autorisation d'exploiter l'incinérateur.

L'intervention du Rapporteur a surpris les élus municipaux clermontois. Dans le cas où les juges suivraient ses conclusions, l'incinérateur serait en effet remis sur les rails.

Le Conseil Municipal réaffirme sa totale opposition à la construction d'un incinérateur.

Il souhaite que Monsieur le Préfet explique à nouveau auprès du Tribunal Administratif sa position comme il l'a déjà fait par le passé dans ce type de situation.

Il demande au Conseil Général d'accélérer la procédure de révision du Plan départemental de gestion des déchets, révision demandée depuis plusieurs années.

Il prend note de la décision de Clermont Communauté de se réunir en session extraordinaire le 14 mai prochain, pour réaffirmer ses options et propositions en matière de traitement des déchets.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2009

Le Maire,

Serge GODARD